MARIE BALMAYER
Huissier de Justice
13 Rue de la République
BP 205
97104 BASSE-TERRE Cedex
Tél : 05.90.81.27.84
Fax : 05.90.81.40.09
Tél constat : 06.90.59.30.03

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

COUT DE L'ACTE Décret 2016-230 du 26.02.2016 - Arrêté du 26.02.2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument Art. R444-3 C. Com	287.22
Frais de déplacement art.444-49	54.00
Total HT	341.22
TVA à 8.5%	29.00
Taxe forfaitaire Art. 302bis Y CGI	14.89
Lettre annexe 4-8 C.Com	1.60
Total TTC	386.71

Dressé à la demande de :

S.A. CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, à directoire et conseil de surveillance dont le siège social est sis au 6 Avenue de Provence, 75009 PARIS-9EME, au capital de 608439888 Euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 542 016 381, société anonyme représentée par son Directeur Général.

Marie BALMAYER
Huissier de Justice
13 Rue de la République
BP 205
97104 BASSE-TERRE Cedex
Tél : 05 90 81 27 84
Fax : 05 90 81 40 09
Tél spécial
Constat :06.90.59.30.03

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

Dressé L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE ONZE SEPTEMBRE

A la demande de :

La Société dénommée CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, S.A. à directoire et conseil de surveillance dont le siège social est sis au 6 Avenue de Provence, 75009 PARIS-9EME, au capital de 608439888 Euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 542 016 381, société anonyme représentée par son Directeur Général.

Pour qui domicile est élu au cabinet de Mes MORTON & ASSOCIES, 30 Rue Delgrès, 97110 POINTE-A-PITRE, Société Civile Professionnelle d'avocats agissant par ses associés, Avocat au Barreau Départemental de la Guadeloupe.

Agissant en vertu de la copie exécutoire d'un acte reçu par Maître OTHILY, Notaire à BASSE-TERRE et la participation de Maître DUFOUR, Notaire à Paris, le 28 mars 2011 contenant prêt pour le CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL à [redacted] d'un principal de 250 000 € entièrement exigible.

Procédant conformément aux dispositions du dixièmement de l'article R 321-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution et des articles R 322-1, R 322-2, R 322-3 et R 322-10 dudit Code, à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la rédaction du cahier des conditions de vente de l'immeuble ci-après désigné.

Je, Marie BALMAYER Huissier de Justice près le Tribunal Judiciaire de BASSE-TERRE, y demeurant 13 Rue de la République, soussignée.

Me suis transportée au Bureau du Cadastre et sur les lieux à BASSE-TERRE à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée du bien qui y est situé

Appartenant à :

dont la requérante se propose de poursuivre l'expropriation en la forme légale à défaut par la susnommé de satisfaire au commandement qui lui a été signifié en date du 26/05/2020 par acte de mon ministère.

Les biens et droits immobiliers situés sur la comme de BASSE TERRE (97100) sis sur une parcelle de terre au lieudit 9 Rue Henry Stehle et cadastrée sous les relations suivantes :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
AL	85	9 Rue Henry Stehle	05a 91ca

Consistant en une maison de type F4 et un F2 indépendant.

Les biens et droits immobiliers présentement saisis appartiennent à [redacted] au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de CLADIER aux termes d'un acte de vente reçu par Maître OTHILY, Notaire à BASSE-TERRE en date du 28/03/2011 publié auprès du Service de la Publicité Foncière de BASSE TERRE le 20/05/2011 volume 2011 P n°1052.

Et tel au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

Il n'existe pas de syndic pour ce bien.

Le présent procès-verbal de description est dressé en présence de Monsieur Jean-Marc BERVILLE, Expert Diagnostics Immobiliers, Cabinet Thermodas, BP 2410 97199 JARRY CEDEX, 97122 BAIE-MAHAULT, requis afin de fournir tous renseignements techniques utiles à ma mission et dont le rapport établi en ma présence est annexé au présent procès-verbal.

Il s'agit d'une maison d'habitation de plain-pied, avec un jardin et une piscine.

L'ensemble est clôturé.

On y accède par un portillon métallique ou par un portail métallique.

La maison est entourée par un jardin contenant des arbres d'essences différentes ainsi qu'un abri de jardin.

La piscine est protégée par des barrières vitrées, le deck est envahi par des herbes, il s'affaisse à de nombreux endroits et le liner de la piscine est déchiré.

Photographies n° 1 à 15

- Abri de jardin

Il s'agit d'une construction dont les murs sont en parpaings et le plafond feuilles de tôles et contreplaqués.

On y accède par une porte métallique.

Présence d'une grille de protection métallique.

Photographies n° 16 à 20

MAISON

- Terrasse côté jardin

Il s'agit d'une avancée dans la continuité de la maison dont le toit est en bois et le sol carrelé avec plinthes assortie.

Elle est ouverte sur le jardin.

Photographies n° 21 et 22

- Séjour

Au sol se trouvent des dalles de carrelage avec plinthes assorties.

Les murs et le plafond sont peints en blanc.

Présence d'une ouverture donnant sur la cuisine, d'une baie vitrée donnant sur la terrasse protégée par une grille métallique.

Photographies n° 23 à 26

- Cuisine

Présence d'une baie vitrée triple ventaux donnant sur l'arrière de la maison protégée par un volet roulant.

Le sol est carrelé avec plinthes assorties, les murs et le plafond sont peints en blanc.

Présence de plusieurs fenestrons avec jalousies en verre et grilles extérieures de protection.

Présence d'une cuisine équipée avec évier double bac, robinet mitigeur, plaque quatre feux gaz, meubles et tiroirs de rangement.

Photographies n° 27 à 29

- **Dégagement**

Le sol est carrelé avec plinthes assorties, les murs et le plafond sont peints en blancs.

Photographie n° 30

- **Chambre 1**

Au sol se trouvent des dalles de carrelage, les murs et le plafond sont peints en blanc.

Présence d'un placard de rangement, d'une fenêtre vitrée double ventaux avec grilles de protection.

Photographies n° 31 et 32

- **Chambre 2**

Au sol se trouvent des dalles de carrelage, les murs et le plafond sont peints en blanc.

Présence d'un placard de rangement, d'une fenêtre vitrée double ventaux avec grilles de protection.

Photographie n° 33

- **Salle d'eau attenante**

Le sol est carrelé ainsi que les murs sur une hauteur de 1,50 mètre environ.

Le reste des murs est peint en blanc et le plafond en beige.

Présence d'un W.C. avec lunette abattant et chasse d'eau qui fonctionne.

Présence d'une douche avec robinets mélangeurs.

Présence d'un robinet avec robinet mitigeur.

Photographies n° 34 à 37

- Chambre 2

Le sol est carrelé avec plinthes assorties, les murs sont peints en blanc et le plafond en beige.

Présence d'une fenêtre avec grilles extérieures de protection.

Photographies n° 38 à 41

- Salle d'eau attenante

Le sol est carrelé ainsi que les murs sur une hauteur de 1,50 mètre environ.

Le reste des murs est peint en blanc et le plafond en beige.

Présence d'un W.C. avec lunette abattant et chasse d'eau qui fonctionne.

Présence d'une douche avec robinets mélangeurs.

Présence d'un robinet avec robinet mitigeur.

Photographies n° 42 à 45

- Buanderie

Le sol est carrelé, les murs sont peints en blanc et le plafond en beige.

Photographies n° 46 à 48

- WC extérieur

Présence d'un WC avec lunette abattant et chasse d'eau.

Présence d'un lave mains avec robinet.

Le sol est carrelé avec plinthes assorties.

Les murs sont peints en blanc, le plafond constitué par une charpente en bois est peint en blanc.

Présence d'un fenestron.

Photographies n° 49 et 50

APPARTEMENT

Il est attenant à la maison, on y accède depuis l'extérieur par le jardin.

Photographie n° 51

- **Séjour / cuisine**

Le sol est recouvert de dalles de carrelage avec plinthes assorties.

Les murs et le plafond sont peints en blanc.

Un pan de mur de la cuisine est carrelé.

Présence d'une fenêtre double ventaux dans la cuisine donnant sur la terrasse couverte.

Présence d'un bar séparant la cuisine et le salon.

Présence d'un évier rond en inox avec robinet mitigeur, d'une plaque deux feux et de placards de rangement.

Photographies n° 52 à 56

- **Dégagement**

Il mène à la salle d'eau et à la chambre.

Le sol est carrelé avec plinthes assorties.

Les murs sont peints en blanc et le plafond constitué d'une charpente en bois brut.

Photographie n° 57

- **Salle d'eau**

Le sol est carrelé ainsi que les murs.

Le plafond est constitué d'une charpente en bois brut.

Présence d'une cabine de douche carrelée avec flexible et robinet mitigeur.

Présence d'un WC à l'anglaise avec lunette abattant et chasse d'eau.

Présence d'un lavabo sur colonne avec robinet mélangeur.

Photographies n° 58 à 61

- **Chambre**

Le sol est carrelé avec plinthes assorties.

Les murs sont peints en blanc.

Le plafond est constitué d'une charpente en bois peinte en blanc.

Présence d'une fenêtre avec grille extérieur de protection et d'une porte donnant sur l'extérieur.

Photographies n° 62 et 63

ARRETES PREFECTORAUX CONCERNANT LA ZONE DE SITUATION DE L'IMMEUBLE

ZONES CONTAMINEES PAR LES TERMITES OU SUCEPTIBLES DE L'ETRE A COURT TERME

Article 1er de l'ARRETE PREFECTORAL n°2001-464/SGAR/DIED/BIEE du 11 mai 2001 :

La zone contaminée par les termites ou susceptible de l'être à court terme s'étend sur la totalité du territoire de la Guadeloupe, à l'exception du territoire de la commune de Basse-Terre.

ETAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

Suivant état des risques établi sur la base des informations mises à jour par Arrêté Préfectoral DEAL/RED en date du 06 novembre 2019:

Le bien est situé dans le périmètre d'un ou plusieurs Plans de Prévention de Risques Naturels Prévisibles (PPRN)

Risques pris en compte : Inondations, Cyclones, séismes, Volcanisme, Mouvements de Terrain

Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un Plan de Prévention de Risques Technologiques (PPRT)

Le bien est situé dans une commune de sismicité ZONE 5

Chaque dossier et les documents de référence attachés sont librement consultables en préfecture et mairie concernée.
Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal de description auquel j'ai annexé copies d'un extrait de plan cadastral, de la vue Geoportail, de l'Arrêté Préfectoral DEAL/RED du 6 novembre 2019 mettant à jour l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs, les risques miniers et la pollution des sols en Guadeloupe, la fiche communale d'information relative à la commune de Basse-Terre, le dossier de diagnostics techniques contenant le rapport de repérage des matériaux et produits contenants de l'amiante, l'état du bâtiment relatif à la présence des termites, l'état de l'installation intérieure électrique et le certificat de surface et soixante trois photographies des lieux pour servir et valoir ce que de droit à mon requérant.

Marie BALMAYER
Huissier de Justice

1.JPG

2.JPG

3.JPG

4.JPG

5.JPG

6.JPG

7.JPG

8.JPG

9.JPG

10.JPG

11.JPG

12.JPG

13.JPG

14.JPG

15.JPG

16.JPG

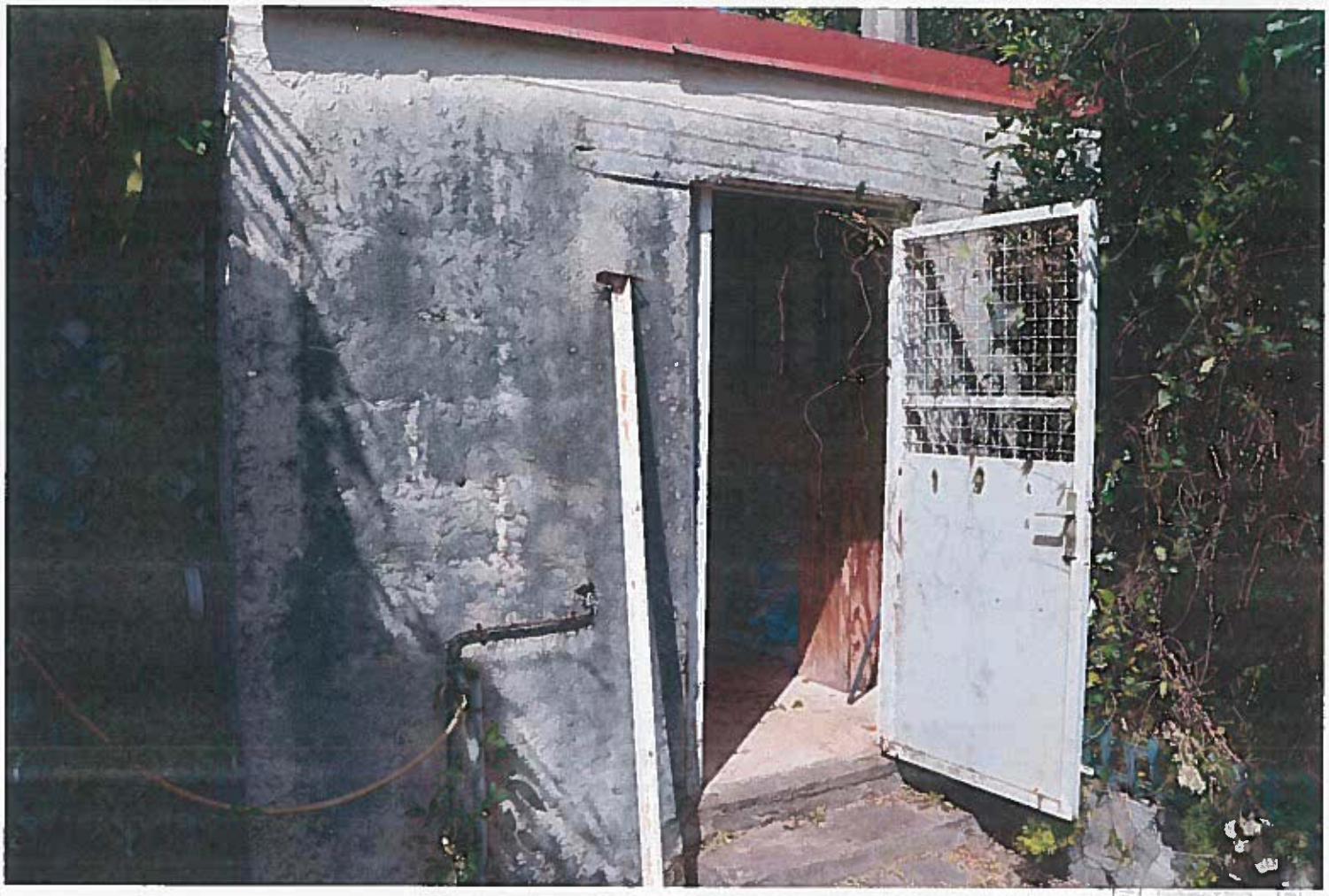

17.JPG

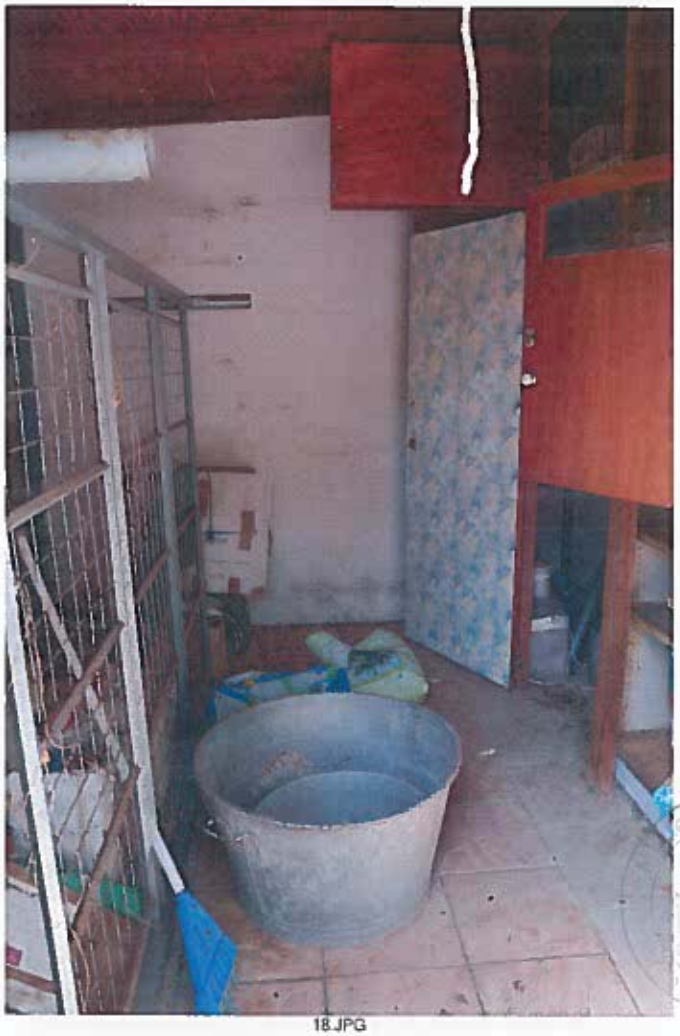

18.JPG

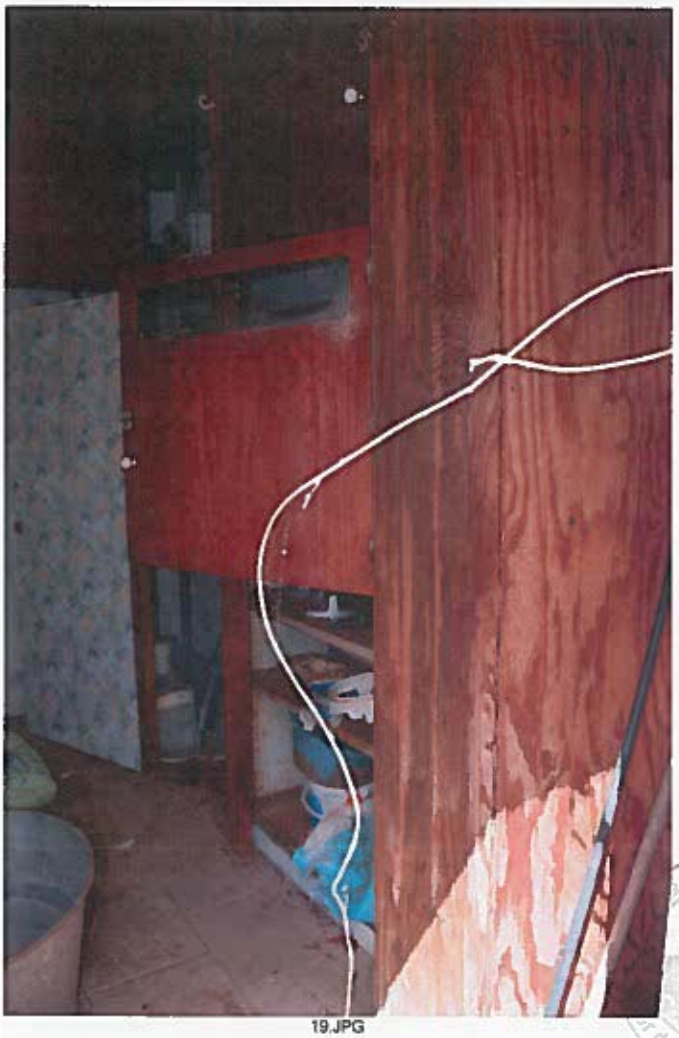

19.JPG

20.JPG

21.JPG

22.JPG

23.JPG

24.JPG

25.JPG

26.JPG

27.JPG

28.JPG

29.JPG

30.JPG

31.JPG

32.JPG

33.JPG

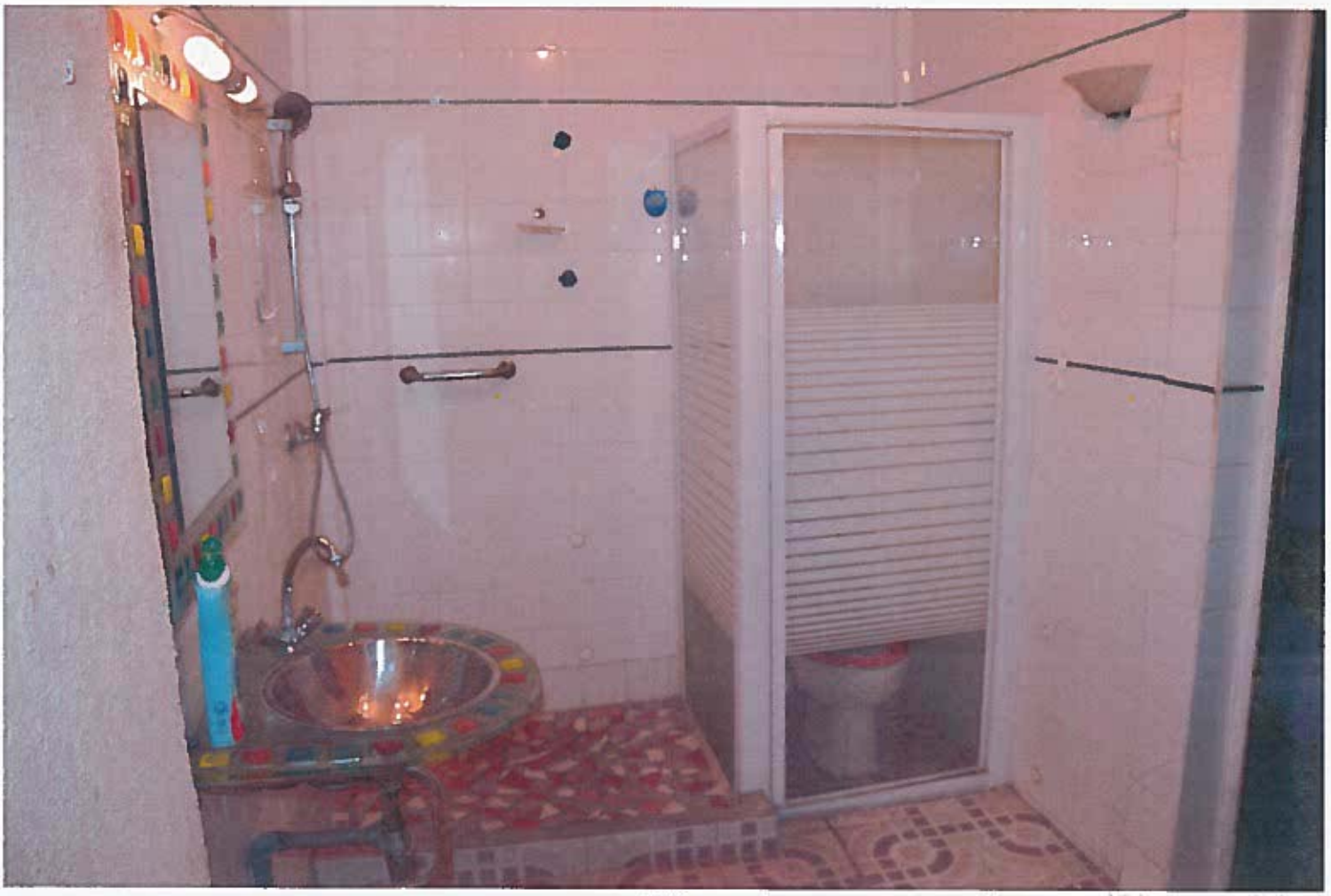

34.JPG

35.JPG

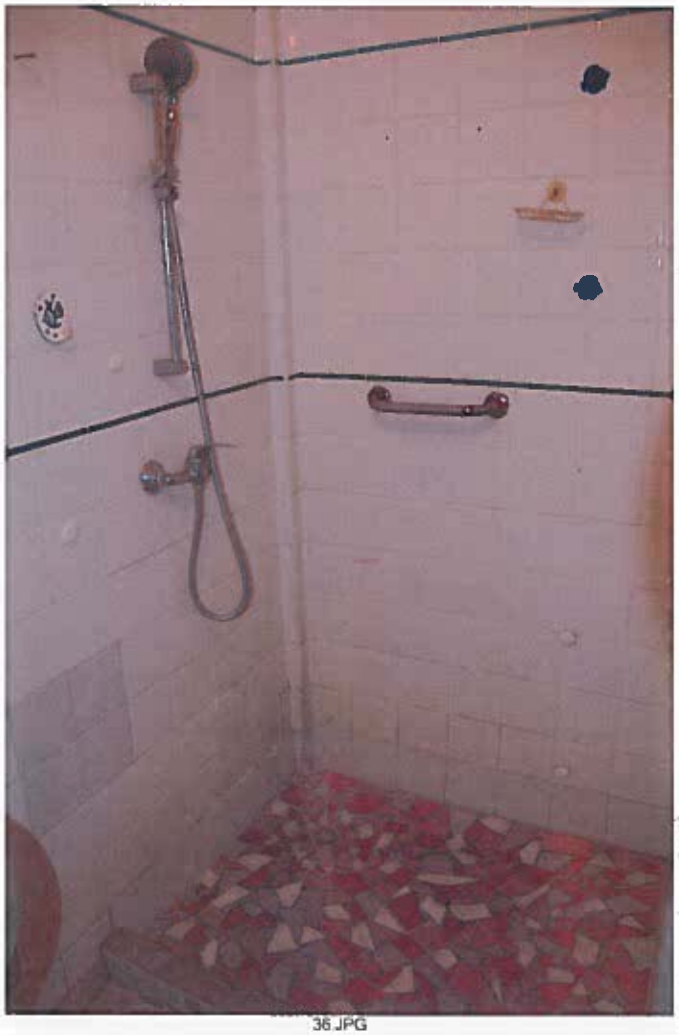

36.JPG

37.JPG

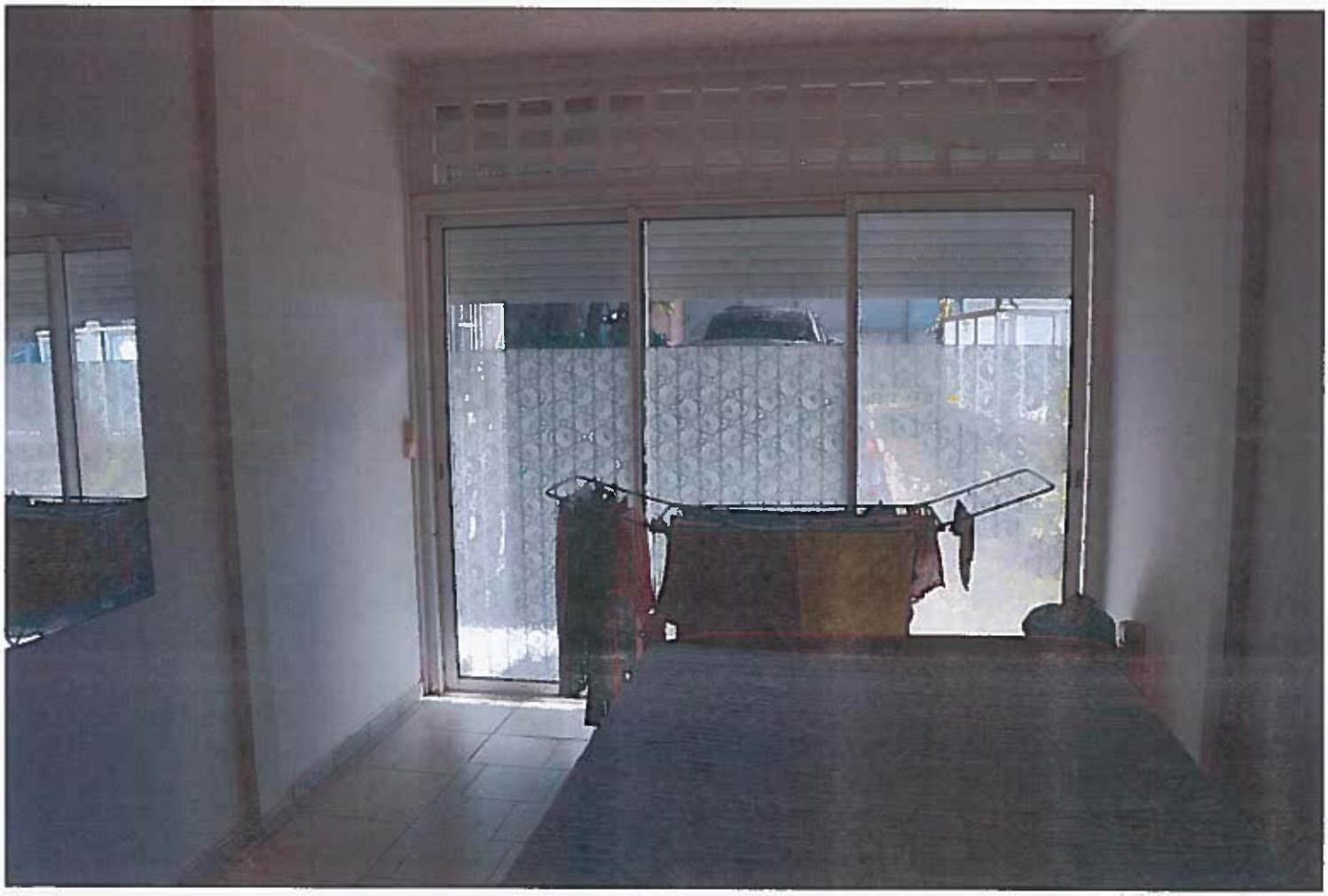

38.JPG

39.JPG

40.JPG

41.JPG

42.JPG

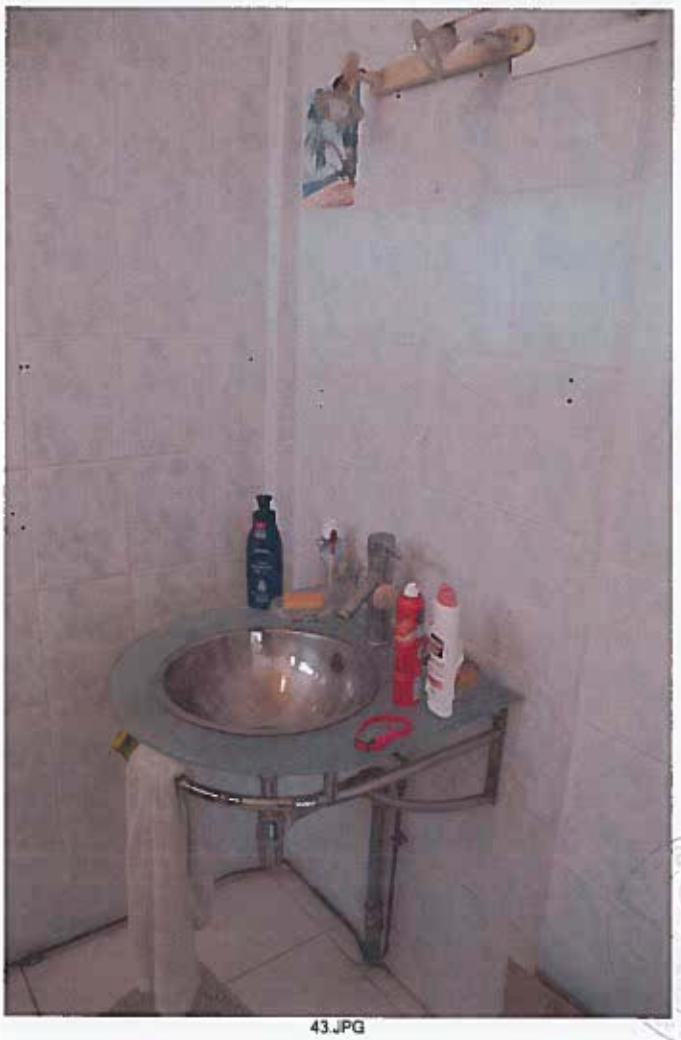

43.JPG

44.JPG

45.JPG

46.JPG

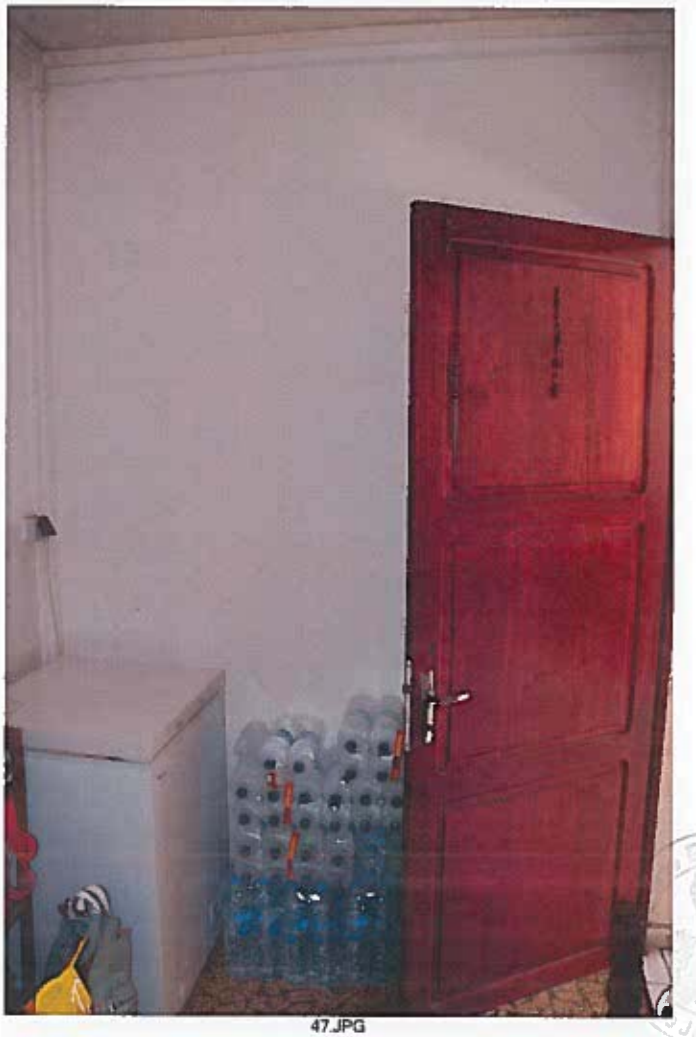

47.JPG

48.JPG

49.JPG

50.JPG

51.JPG

52.JPG

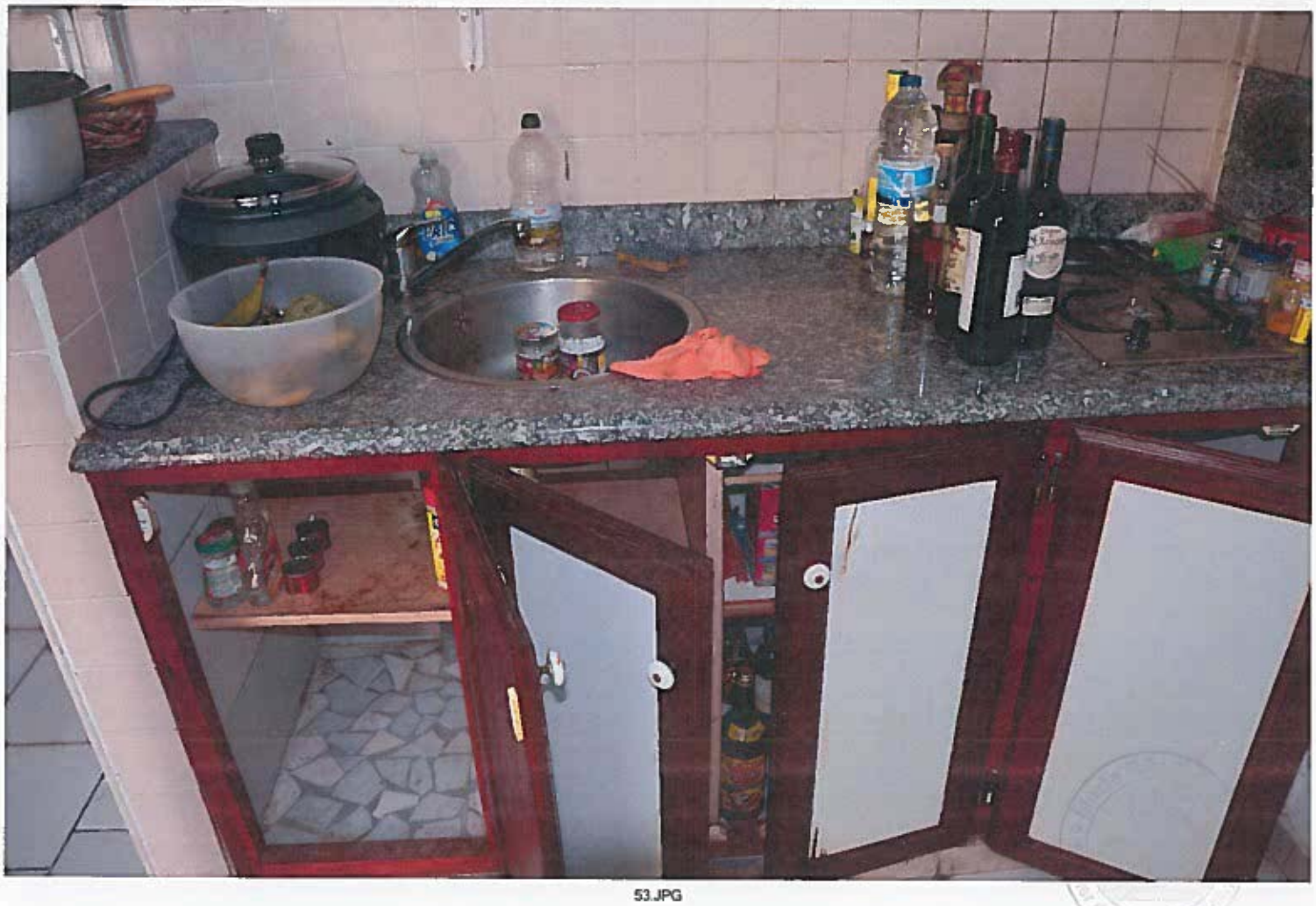

53.JPG

54.JPG

55.JPG

56.JPG

57.JPG

58.JPG

59.JPG

60.JPG

61.JPG

62.JPG

63.JPG

géoportail

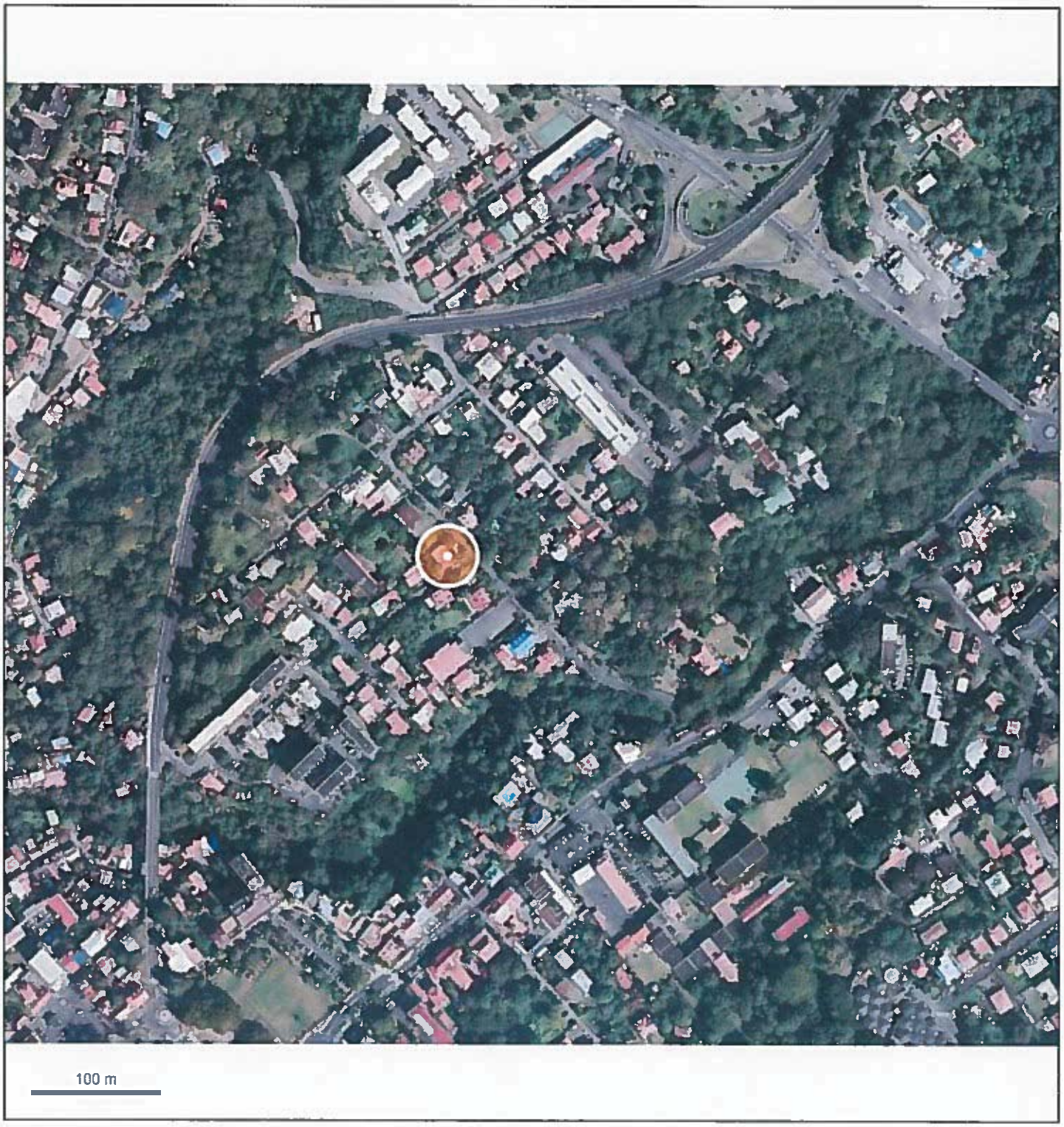

© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 61° 43' 29" W
Latitude : 15° 59' 52" N

Département :
GUADELOUPE

Commune :
BASSE TERRE

Section : AL
Feuille : 000 AL 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 23/09/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection :
GUAD48UTM20
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
Centre Des Impots Foncier de BASSE-TERRE
Desmarais BP561 97100
97100 BASSE-TERRE
tél. 0590994700 -fax 0590815087
centre.des.impots.foncier.basse-terre@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :
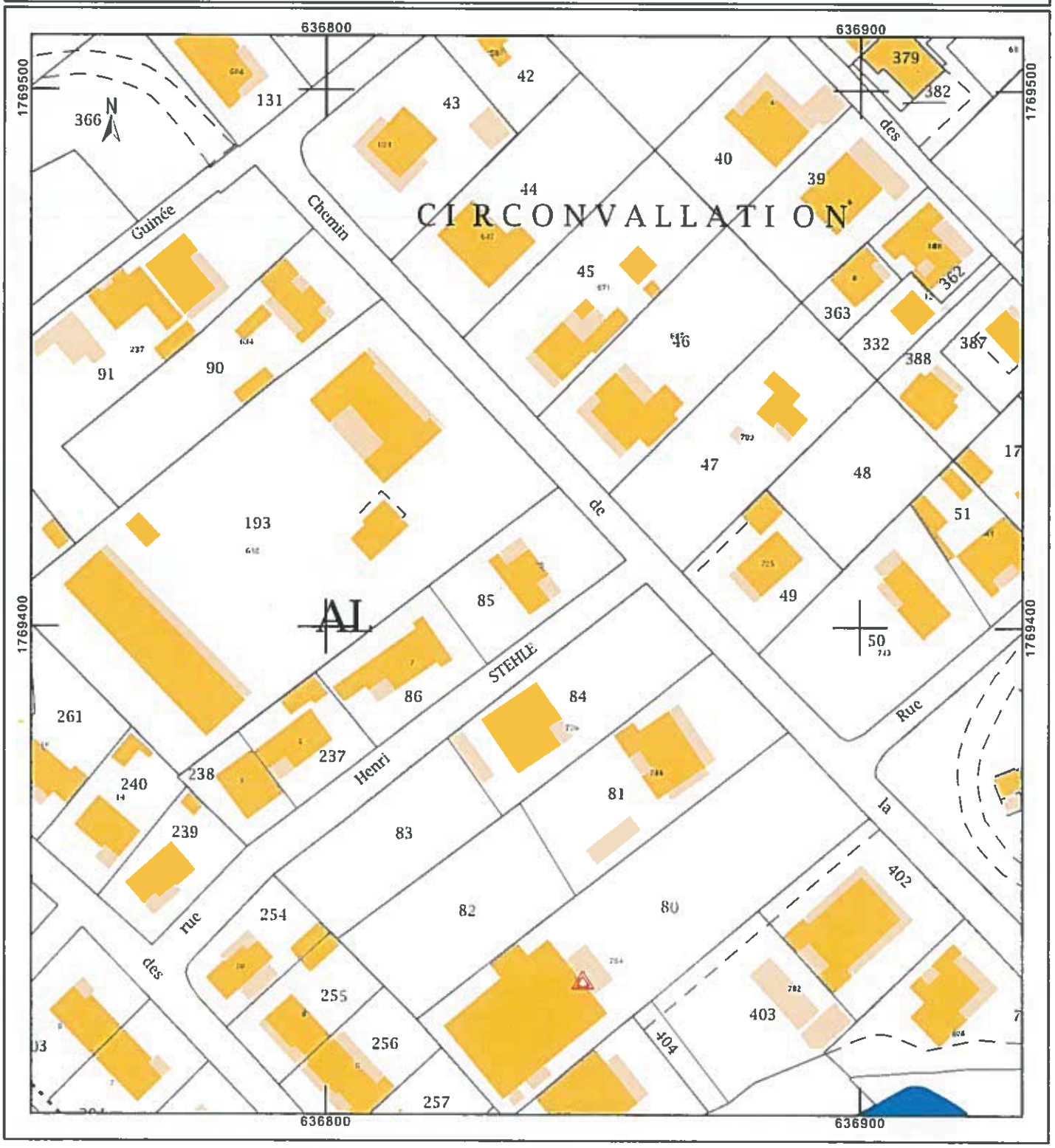
cadastre.gouv.fr